



Association agréée de surveillance de la qualité de l'air
en Guyane

Recrute
Un(e) Technicien(ne) d'exploitation- CDI -
35h/semaine
Poste à pourvoir dès que possible

Atmo Guyane est l'association agréée pour assurer la surveillance de la qualité de l'air en Guyane. Sous la responsabilité du responsable technique, vous intégrerez le pôle technique et travaillerez également avec nos différents services (études, administratif et communication).

Missions

- Installation, vérification et maintenance régulière des instruments de mesure et de prélèvements
- Contrôle métrologique des équipements
- Validation technique des données
- Contribution à l'évolution des processus d'assurance qualité
- Élaboration de compte-rendu de mesures ou rapports d'intervention
- Participation aux campagnes de mesures par échantillonnage passif ou station mobile
- Contribution à des actions de communication et sensibilisation

Profil

- Bac à Bac+2 dans le domaine technique : maintenance industrielle, mesures physiques, électrotechniques et automatiques ou expérience professionnelle équivalente dans le domaine de l'instrumentation de haute technicité (maintenance de matériel médical, analyses de gaz...)
- Expérience antérieure dans une AASQA serait appréciée
- Permis B indispensable, Permis E (B) souhaité

Qualités requises

- Esprit d'initiative, autonomie et curiosité
- Bonne communication écrite et orale
- Habilité pour les travaux manuels
- Aptitudes physiques pour la manutention des équipements et le travail en hauteur

Conditions

- Contrat CDI à temps plein 35 h, à pourvoir au plus tôt
- Poste basé à Rémire-Montjoly avec déplacements sur la Guyane
- Rémunération fonction de l'expérience et selon la convention collective des Bureaux d'Etudes (BETIC)
- Avantages sociaux : 6 semaines de congés payés, tickets restaurant, mutuelle santé, contribution complémentaire de 7% du salaire annuel brut + prime annuelle de vacances

Contact

Envoyer votre CV et votre lettre de motivation avant le 30/06/2023 à l'attention de Monsieur le Président :
direction@atmo-guyane.org

*Sauf opposition expresse de votre part formulée avec votre candidature, votre CV et votre lettre de motivation seront conservés par Atmo Guyane pour une durée n'excédant pas 6 mois. Vous pouvez demander que toutes vos données personnelles ne soient pas conservées dès que votre candidature aura été étudiée. Les données personnelles ne sont traitées que par Atmo Guyane et dans le cadre de ce recrutement. **En l'absence d'une réponse de la part de Atmo Guyane dans les six semaines après réception de votre candidature, veuillez considérer que votre candidature n'est pas retenue***